



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/82
10 mars 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Douzième session
Genève, 12 et 13 février 2008

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS
FINANCIÈRES CONNEXES**

I. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

A. Déclarations liminaires

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Le représentant du Honduras a fait une déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Le représentant de l'Argentine a fait une déclaration au nom du Groupe latino-américain et caraïbe. Le représentant de la Slovaquie a fait une déclaration au nom de l'Union européenne. Le représentant du Bangladesh a fait une déclaration au nom du Groupe des pays les moins avancés (PMA). Le représentant du Tchad a fait une déclaration au nom du Groupe africain. Le représentant de la Fédération de Russie a fait une déclaration au nom du Groupe D. Des déclarations générales ont été prononcées par les représentants de la Chine, de l'Iraq et du Pérou.

B. Investissement étranger direct et financement du développement
(Point 3 de l'ordre du jour)

2. La chef du Service de l'analyse des questions d'investissement de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises a présenté le point 3 de l'ordre du jour, et a évoqué les questions qui seraient examinées dans les deux groupes de discussion sur les tendances et sur le financement des infrastructures. Dans ses observations liminaires, elle a évoqué les mesures liées à l'optimisation des bénéfices que les pays pouvaient retirer de l'investissement étranger direct (IED) et la nécessité d'étudier les synergies potentielles entre l'aide publique au développement (APD) et l'IED dans le contexte du développement des industries d'infrastructure.

1. Tendances: rôle potentiel et perspectives de différentes formes de financement

3. Les infrastructures étaient essentielles au développement économique et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le développement d'infrastructures liées aux exportations en Asie avait été un important moteur de la croissance et du développement. Dans le même ordre d'idées, l'amélioration de l'état médiocre des infrastructures en Afrique permettrait d'éliminer un important obstacle au progrès économique et social de la région. L'Afrique avait besoin d'infrastructures pour commercer et pour passer d'un mode de développement fondé sur les ressources à un mode de développement reposant sur l'industrialisation.

4. Les besoins en investissements dans le secteur des infrastructures étaient immenses et ne cessaient de croître. Les experts participant à la discussion ont donné des exemples provenant de pays asiatiques et africains. Ces besoins mondiaux croissants dans le secteur des infrastructures soulevaient la question des ressources nécessaires pour financer de tels investissements, ainsi que celle du rôle potentiel et des perspectives de différentes formes de financement (politique budgétaire, partenariats public-privé, IED). Bien que le secteur privé participât davantage à des projets d'infrastructure depuis les années 80, le secteur public continuait de jouer le rôle le plus important, et ce rôle s'était même renforcé à certains égards depuis le début des années 2000.

5. De nombreux obstacles au développement des infrastructures dans les pays en développement avaient été identifiés, les principaux étant les suivants: a) insuffisance du financement à long terme; b) insuffisance de la capacité publique de gérer la participation du secteur privé et les transactions liées aux partenariats public-privé; c) insuffisance de la capacité du secteur privé intérieur d'exécuter de très grands projets sur une longue période de temps; et d) résistance sociale à la participation du secteur privé, fondée sur le sentiment que cela entraînerait des hausses de prix. Les experts avaient également indiqué que, même si l'ingénierie financière était importante, elle ne remplaçait pas une bonne conception des projets.

6. Le renforcement des capacités gouvernementales avait été considéré comme un élément essentiel de la viabilité des projets d'infrastructure, en particulier des projets comportant une participation du secteur privé. Cela englobait: a) la capacité de négocier des partenariats public-privé avec des sociétés transnationales (STN) selon des modalités assurant la protection des intérêts des contribuables et des utilisateurs; b) la capacité de définir un cadre juridique et réglementaire transparent; et c) la capacité d'identifier des entreprises et des institutions étrangères compétentes pouvant fournir financement et assurances, et réaliser des études de faisabilité. En particulier, il avait été jugé d'une importance fondamentale d'élaborer un guide sur les mesures à prendre pour répondre aux besoins en matière d'information pour le financement du développement des infrastructures des pays.

2. Financement des infrastructures: comment optimiser la viabilité et l'efficacité de l'IED, de l'APD et d'autres sources de financement

7. La chef du Service de l'analyse des questions d'investissement a dit que le financement du développement des infrastructures pouvait participer d'un cycle vertueux favorisant à terme la croissance économique et la lutte contre la pauvreté. La distinction entre financement public et financement privé n'était sans doute pas pertinente compte tenu de l'ampleur des besoins des pays en développement dans le secteur des infrastructures, et le rôle de catalyseur du

financement public était fondamental. Une experte a évalué les principales difficultés liées au financement de projets d'infrastructure dans les pays en développement, en particulier les PMA, et les mesures à prendre. Elle a dit que la lenteur des réformes réglementaires et d'éventuelles interventions publiques risquaient de décourager les investisseurs privés potentiels. En outre, la mise en place d'un cadre juridique et la création d'une autorité réglementaire étaient inadéquates en raison d'un manque de gouvernance, de ressources humaines et de capacités institutionnelles. Elle a souligné que, à long terme, la mise en place d'un environnement favorable était essentielle pour mobiliser des ressources aux fins du développement des infrastructures.

8. Quelques experts du secteur privé ont présenté leurs vues sur les moyens d'optimiser la viabilité et l'efficacité de l'IED, de l'APD et d'autres sources de financement des infrastructures. À l'aide d'exemples concrets, ils ont souligné que les Principes Équateur avaient encouragé la coopération et la concurrence entre banques commerciales, ce qui contribuait à un développement durable, et avaient servi de cadre aux discussions entre banques commerciales et organisations non gouvernementales (ONG) environnementales. Au cours du débat, il a généralement été reconnu que investissements publics et privés – y compris l'IED – loin de s'exclure les uns des autres, se complétaient. C'était particulièrement le cas dans le secteur des infrastructures, car toutes les parties avaient un intérêt réciproque et croissant à long terme à ce que les projets soient viables.

C. Rapports de réunions d'experts et de groupes intergouvernementaux d'experts (Point 4 de l'ordre du jour)

1. Réunion d'experts sur les incidences sur le développement de l'élaboration de règles régissant l'investissement international

9. M. Pedro Dolcero, Président de la réunion d'experts qui avait eu lieu les 28 et 29 juin 2007, a présenté le rapport de la réunion en faisant ressortir les trois principaux aspects auxquels étaient confrontés les pays en développement dans la négociation d'accords internationaux d'investissement (AII). Premièrement, les pays devaient veiller à la cohérence entre leurs divers AII et leurs politiques économiques et politiques de développement. Deuxièmement, il fallait trouver un juste équilibre entre intérêts publics et intérêts privés dans le cadre de ces AII. Le recours à des exemptions générales avait été mentionné en tant que moyen possible de renforcer la capacité des États de conserver la flexibilité directive nécessaire. Troisièmement, il y avait la question des moyens à mobiliser pour renforcer la contribution au développement des AII. La question de la responsabilité sociale des entreprises et celle de savoir si les accords internationaux d'investissement devaient comporter des obligations contraignantes pour les investisseurs avaient été abordées.

10. Le rapport appelait la CNUCED à renforcer ses programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités. Il avait été suggéré que la CNUCED élabore un accord bilatéral d'investissement type pour aider les pays en développement dans leurs négociations, ou d'autres instruments non contraignants tels que lignes directrices, meilleures pratiques ou encore une matrice des politiques relatives à l'IED de différents pays. L'opinion généralement partagée était que la CNUCED était la mieux placée pour contribuer à une meilleure connaissance et à un débat plus approfondi des nouveaux problèmes qui apparaissaient. Quelques représentants s'étaient inquiétés des restrictions croissantes imposées aux IED dans les pays développés et des chevauchements entre accords bilatéraux et accords multilatéraux d'investissement.

2. Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition

11. M. Emmanuel Farcot, Vice-Président/Rapporteur, a présenté le rapport de la réunion d'experts qui avait eu lieu les 24 et 25 septembre 2007. Il a tout d'abord évoqué les cinq enjeux stratégiques liés aux IED qui se dégageaient des examens de la politique d'investissement et d'autres travaux réalisés par la CNUCED. La CNUCED devrait continuer de contribuer à accroître la capacité des décideurs de concevoir des politiques créant les conditions nécessaires pour que les investissements étrangers soient adaptés aux besoins et aux stratégies de développement propres à chaque pays.

12. Premièrement, le rapport faisait sienne la méthodologie d'étude de cas proposée par le secrétariat, la liste des thèmes indiquée dans le document d'information générale, et les thèmes et questions additionnels proposés par les experts pour améliorer la connaissance des bonnes pratiques permettant d'attirer avec profit des IED. Deuxièmement, il avait été suggéré que la CNUCED publie une série d'études consultatives sur les meilleures pratiques en matière d'investissement pour le développement, qui comblerait une lacune en matière de recherche et servirait de base à de futures activités d'assistance technique et de renforcement des capacités. Troisièmement, le rapport reconnaissait que la CNUCED était tout à fait compétente pour contribuer à un approfondissement des connaissances pour la réalisation de ces travaux. C'était également à la CNUCED que pouvaient le mieux être débattus les nouvelles questions ainsi que les enseignements pouvant être tirés de l'expérience dans le cadre d'un dialogue continu aux niveaux national et international, en coopération avec des organisations internationales telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

3. Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, huitième session

13. L'administrateur chargé du programme sur le droit et la politique de la concurrence à la CNUCED a présenté à la Commission le rapport sur la huitième session du Groupe d'experts, qui avait eu lieu à Genève du 17 au 19 juillet 2007. Le rapport donnait un aperçu des résultats des discussions de fond qui avaient eu lieu au cours des tables rondes et de l'examen collégial volontaire des règles de concurrence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Les tables rondes avaient été consacrées aux questions suivantes: a) concurrence nationale et internationale sur les marchés de l'énergie; b) critères d'évaluation de l'efficacité des autorités chargées des questions de concurrence; c) politique de concurrence et exercice des droits de propriété intellectuelle; et d) renforcement des capacités pour une application effective du droit et de la politique de la concurrence. L'administrateur a en outre évoqué les nouveaux domaines de coopération entre la CNUCED et le Réseau international de concurrence. Le rapport présenté à la Commission contenait un ordre du jour provisoire proposé par le Groupe d'experts pour sa neuvième session.

4. Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-quatrième session

14. La représentante permanente adjointe de la mission du Ghana a présenté à la Commission le rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) sur sa vingt-quatrième session. Elle a aussi illustré un certain nombre d'activités que le secrétariat de la CNUCED avait réalisées depuis la précédente session de la Commission pour diffuser les publications de l'ISAR. Il a été noté que la vingt-quatrième session du Groupe de travail avait réuni un nombre record de participants. Le principal point à l'ordre du jour de la session portait sur l'examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière (IFRS). Les sujets également étudiés au titre des «questions diverses» avaient trait aux indicateurs de responsabilité d'entreprise publiés dans les rapports annuels et à l'information sur la gouvernance d'entreprise.

15. Parmi les autres activités que le secrétariat de la CNUCED avait menées pour promouvoir les travaux de l'ISAR avaient été cités: a) un atelier technique sur l'information financière et la transparence dans les industries extractives qui s'était déroulé à Genève le 29 octobre 2007; b) une conférence sur l'investissement et les bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise qui avait eu lieu au Caire (Égypte) les 18 et 19 juin 2007; c) un colloque international sur la convergence des normes comptables dans les pays émergents et les pays en transition qui s'était tenu à Beijing en juillet 2007; d) une conférence régionale sur l'application des IFRS dans les pays en transition qui s'était déroulée à Almaty (Kazakhstan) en octobre 2007; e) un débat entre secteurs public et privé sur la promotion d'un investissement responsable sur les marchés émergents qui avait eu lieu à Genève le 6 février 2007; f) des publications et bulletins d'information divers; et g) des activités de liaison avec de grandes organisations internationales et la coopération nouée avec le secteur privé et la société civile.

D. Application des recommandations de la Commission et évaluation des travaux entrepris par cette dernière depuis la onzième session de la Conférence (Point 5 de l'ordre du jour)

16. Dans son rapport à la Commission sur le point 5 de l'ordre du jour, l'administrateur en charge de la division a présenté la note du secrétariat intitulée «Rapport intérimaire sur l'application des recommandations adoptées par la Commission à sa onzième session et évaluation des travaux entrepris par cette dernière depuis la onzième session de la Conférence» (TD/B/COM.2/81) et ses annexes. Il a aussi appelé l'attention sur le rapport d'activité de la division qui paraîtra prochainement sous le titre «De São Paulo à Accra».

17. L'administrateur a souligné que sur la base des divers mandats qui avaient été confiés à la division dans le Consensus de São Paulo, dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que dans la Déclaration du Millénaire, les travaux de la division avaient pour objectif primordial de faire en sorte que l'investissement contribue au développement en intervenant à deux niveaux (orientations nationales et internationales) et dans trois domaines d'activité (travaux de recherche et analyses directives, formation de consensus dans les organes intergouvernementaux et assistance technique). Après avoir souligné que les actions de la division reposaient sur quatre critères (compétence, promotion, innovation et réponse axée sur les demandes formulées) et cinq valeurs fondamentales (pertinence, qualité, efficacité, productivité et impact),

l'administrateur a présenté six produits phares (*World Investment Report*, statistiques sur les IED, examens de la politique d'investissement, accords nationaux d'investissement, facilitation de l'investissement et ISAR) et a passé en revue les résultats obtenus par la division du point de vue des produits réalisés et de l'impact mesuré. En résumant les activités menées par la division en 2007 (plus de 50 publications, notamment des livres, manuels, études, notes thématiques et publications sur Internet; 35 conférences, colloques, réunions et ateliers; quelque 90 sessions de formation, totalisant deux-cent vingt-cinq jours au profit de plus de 3 000 personnes; 20 sites Web, ainsi que 6 bases de données et réseaux d'experts; et près de 140 pays, notamment 34 PMA, bénéficiaires de l'assistance technique de la division en 2007), il a fait observer que les activités de la division avaient été jugées positives par des indicateurs d'impact comme les évaluateurs externes, les participants aux réunions intergouvernementales d'organes tels que les commissions, les hauts fonctionnaires des pays bénéficiaires et les décideurs en général ainsi que la grande majorité des médias. Pour conclure, il a insisté sur les partenariats que la division avait noués au sein de la CNUCED, du système des Nations Unies et au-delà, et a remercié les pays donateurs de leurs contributions ainsi que les pays membres des orientations insufflées aux travaux de la division.

18. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs représentants ont salué les documents publiés et l'exposé présenté par le secrétariat. Au sujet des résultats obtenus, les représentants ont prié la CNUCED: a) d'examiner le décalage entre l'image qui prévalait à l'étranger au sujet des conditions d'investissement dans les pays en développement et les pays en transition et la situation réelle; b) d'étudier les partenariats public-privé et en particulier de recenser les mesures prises en matière d'investissement; c) d'examiner les dispositions législatives des pays membres restreignant l'IED au motif de protéger la sécurité nationale, en vue de contribuer à accroître la transparence et la prévisibilité dans ce domaine; d) d'analyser plus avant la question de la réciprocité des accords d'investissement; et e) d'étudier la corrélation entre les réglementations bilatérales et multilatérales de l'IED, en particulier la question du chevauchement entre l'Accord général sur le commerce des services, les codes de l'OCDE et les accords bilatéraux d'investissement. Ils ont aussi appelé la CNUCED à produire des lignes directrices pour sensibiliser les pays à ce problème. L'importance de la cohérence des politiques a aussi été soulignée dans le cadre des relations entre le droit national et les engagements multilatéraux.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

19. La douzième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 12 février 2008, par M. I. Gusti Agung Wesaka Puja (Indonésie), au nom de M. Makarim Wibinoso (Indonésie), Président de la Commission à sa onzième session.

B. Élection du Bureau

20. À sa première séance plénière, le 12 février 2008, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président:	M. Yury Afanassiev* (Fédération de Russie)
Vice-Présidents:	M ^{me} Dinar Henrika Sinurat (Indonésie)
	M. Abdallah Ould Ishaq (Mauritanie)
	M ^{me} Dulce María Valle (Mexique)
	M. Fredrik Arthur* (Norvège)
	M. Edward Brown (Royaume-Uni)
Rapporteur:	M ^{me} Supavadee Chotikajan (Thaïlande).

* M. Afanassiev étant dans l'incapacité d'exercer sa fonction de président, il a été remplacé par M. Arthur à la présente session.

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (Point 2 de l'ordre du jour)

21. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.2/79; l'ordre du jour de la douzième session se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Investissement étranger direct et financement du développement.
4. Rapports des réunions d'experts et des groupes d'experts intergouvernementaux:
 - a) Réunion d'experts sur les incidences sur le développement de l'élaboration de règles régissant l'investissement international;
 - b) Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition;
 - c) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, huitième session;
 - d) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-quatrième session.
5. Application des recommandations de la Commission et évaluation des travaux entrepris par cette dernière depuis la onzième session de la Conférence.

6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

**D. Adoption du rapport de la Commission au
Conseil du commerce et du développement
(Point 7 de l'ordre du jour)**

22. À sa séance plénière de clôture, le 13 février 2008, la Commission a autorisé le Rapporteur à établir un rapport sur la session, comprenant le résumé du Président sur les points de fond de l'ordre du jour, à l'intention du Conseil du commerce et du développement.

Annexe

Participation

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Afrique du Sud	Haïti
Albanie	Honduras
Algérie	Inde
Allemagne	Indonésie
Angola	Iran (République islamique d')
Arabie saoudite	Iraq
Argentine	Israël
Bangladesh	Italie
Bélarus	Japon
Bénin	Madagascar
Bosnie-Herzégovine	Mali
Botswana	Mexique
Brésil	Nigéria
Bulgarie	Norvège
Cameroun	Oman
Canada	Ouganda
Chine	Pakistan
Congo	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pérou
Cuba	Philippines
Égypte	République démocratique populaire lao
El Salvador	République tchèque
Émirats arabes unis	République-Unie de Tanzanie
Équateur	Serbie
Espagne	Soudan
États-Unis d'Amérique	Tchad
Fédération de Russie	Thaïlande
Finlande	Trinité-et-Tobago
France	Yémen
Ghana	Zimbabwe
Grèce	

2. Le Saint-Siège était représenté à la session en qualité d'État observateur.

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Union africaine

Communauté européenne

Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation internationale de la francophonie.

4. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session:

Organisation internationale pour les migrations

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

5. Les intervenants ci-après ont participé à la session:

12 février 2008

Point 3: Investissement étranger direct et financement du développement

Première partie: Tendances: rôle potentiel et perspectives d'autres formes de financement

M. Semakula Kiwanuka, Ministre d'État des finances, de la planification et du développement économique (Ouganda)

M. Arvind Mayaram, Cosecraire, Ministère des finances (Inde)

M. Michael Likosky, School of Oriental and African Studies (Royaume-Uni)

Deuxième partie: Financement de l'infrastructure: moyens de maximiser la viabilité et l'efficacité de l'IED, de l'APD et d'autres mécanismes

M^{me} El Iza Mohamedou, Africa Forum for Utility Development (Afrique du Sud)

M. Doug Brooks, Économiste principal, Asian Development Bank Institute

M. Osamu Odawara, Directeur, Département du développement durable, Mizuho Corporate Bank

M. Shigeru Kiyama, Directeur général résident pour l'Afrique, JBIC (Japon)

M. Nicolas Dutreix, Veolia Eau (France)

13 février 2008

**Point 4: Rapports de réunions d'experts et de groupes d'experts
intergouvernementaux**

*Réunion d'experts sur les incidences sur le développement de l'élaboration des règles
régissant l'investissement international*

M. Pedro Luiz Dalcero, Mission permanente du Brésil

*Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un
environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement,
la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays
en transition*

M. Emmanuel Farcot, Mission permanente de la France.

6. Les experts ci-après ont participé à la session:

M. Glen Robbins, Conseiller auprès de la Division des entreprises de la CNUCED,
Université du Kwazulu-Natal (Afrique du Sud)

M^{me} Nan Hu, Vice-Présidente adjointe, Mizuho Corporate Bank, Tokyo.
